



SAPUTO INC.
AVIS DE CONVOCATION
À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que l'assemblée annuelle des actionnaires de SAPUTO INC. (la « Société ») se tiendra le 7 août 2018 à 10 h (heure locale) à l'Hôtel Sheraton Laval, 2440, autoroute des Laurentides, Laval (Québec) aux fins suivantes :

- (1) recevoir les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2018 ainsi que le rapport des auditeurs s'y rapportant;
- (2) élire les administrateurs pour l'année qui vient;
- (3) nommer les auditeurs pour l'année qui vient et autoriser les administrateurs à établir leur rémunération;
- (4) examiner la proposition présentée par un actionnaire, comme il est décrit dans la circulaire de sollicitation de procurations de la Société datée du 7 juin 2018;
- (5) traiter toute autre affaire qui pourrait être dûment soumise à l'assemblée et à toute reprise de celle-ci.

Seuls les actionnaires de la Société inscrits à 17 h le 21 juin 2018 auront le droit de recevoir le présent avis de convocation.

La Société a décidé d'appliquer la procédure de notification et d'accès. La procédure de notification et d'accès est un nouvel ensemble de règles qui permet aux émetteurs d'afficher en ligne des versions électroniques des documents reliés aux procurations, par l'entremise de SEDAR et d'un autre site Web, plutôt que d'envoyer par la poste des exemplaires imprimés de ces documents aux actionnaires. Au lieu de recevoir la circulaire de sollicitation de procurations avec le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote, les actionnaires ont reçu un avis leur donnant des instructions sur la manière d'accéder en ligne à la circulaire de sollicitation de procurations et aux autres documents reliés aux procurations. La circulaire de sollicitation de procurations et les autres documents pertinents sont accessibles sur le site Web de la Société au www.saputo.com et sur SEDAR au www.sedar.com. Les actionnaires sont priés d'examiner les documents relatifs à l'assemblée avant de voter. Les actionnaires qui souhaitent recevoir une copie papier des documents relatifs à l'assemblée avant cette dernière peuvent en faire la demande en appelant aux numéros de téléphone indiqués ci-dessous. Pour s'assurer de recevoir une copie papier des documents relatifs à l'assemblée avant l'heure limite pour l'exercice des droits de vote et la date de l'assemblée, toutes demandes doivent être reçues au plus tard le 24 juillet 2018.

Pour les actionnaires ayant un numéro de contrôle à 15 chiffres (indiqué sur le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote) :

Amérique du Nord : 1-866-962-0498 (sans frais)
À l'extérieur de l'Amérique du Nord : 1-514-982-8716

Pour les actionnaires ayant un numéro de contrôle à 16 chiffres (indiqué sur le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote):

Amérique du Nord : 1-877-907-7643 (sans frais)
À l'extérieur de l'Amérique du Nord : 1-905-507-5450

Pour obtenir une copie papier des documents après la date de l'assemblée, veuillez appeler au :

Amérique du Nord : 1-866-964-0492 (sans frais)
À l'extérieur de l'Amérique du Nord : 1-514-982-8714

Montréal (Québec), le 7 juin 2018.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(signé) Maxime Therrien
Maxime Therrien, CPA, CA
Chef de la direction financière et secrétaire

Les actionnaires qui ne pourront pas être présents à l'assemblée sont priés de suivre les instructions indiquées dans la circulaire de sollicitation de procurations et de retourner le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote dès que possible, mais avant 10 h (HAE) le 3 août 2018. Les actionnaires non inscrits devraient examiner le formulaire d'instructions de vote que leur intermédiaire leur a fourni, qui énonce la marche à suivre afin de leur permettre d'exercer les droits de vote rattachés à leurs actions ordinaires par l'entremise de leur intermédiaire.